VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Ramsey & Danziger | Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAS DE LIMITE. PAS DE RESERVE.

VENTE EN PARTAGE DE PRODUCTEUR DE BONS REVENUS

BATISSES DOUBLES, SIMPLES ET A DEUX ETAGES,

PREMIER, QUATRIEME ET SIXIEME DISTRICTS.

ACTIONS COMPTES COURANTS ETC.

John George Loson et al vs les Mineurs Gertrude Loson et al.—97 115 Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR RAMSEY & DANZIGER—Cicero A. Ramsey, Encanteur. Bureau No 341 rue Carondelet — JEUDI, le 17 août 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 20 juin 1911 et signé le 28 juin 1911 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C et d'un autre jugement rendu et signé le 18 juillet 1911 par ledit juge, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressé, la propriété foncière et effets mobiliers décrite comme suit, à savoir—

1. Un lot ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations, dans le Quatrième District, dans l'Ilet 276, borné par les rues Washington, Sixième, Dryades et Rampart, désigné comme lot 2, mesurant 42 pieds de face à la rue Washington sur 200 pieds de profondeur, situé à 108 pieds de l'encoignure de la rue Rampart. Numéros municipaux 1920-22 rue Washington, étant un cottage double ayant 5 chambres de chaque côté.

2. Un lot ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations, dans le Quatrième District, l'Ilet 276 borné par les rues Washington, Sixième, Dryades et Rampart, mesurant 28 pieds de face à l'avenue Washington, 200 pieds de profondeur sur le côté vers la rue Rampart sur une première profondeur de 100 pieds sur le côté vers la rue Dryades de la rue rétrécit 8 pieds et a une deuxième profondeur de 100 pieds et a une largeur de 20 pieds dans le fond, composé de 25 pieds de l'ilet 276 et 3 pieds du lot D. Nos municipaux 1916-18 avenue Washington. Etant un cottage double ayant 5 chambres de chaque côté et une 1 chambres dans le fond.

3. Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations situé dans le même District et tel que la propriété ci-dessus, désigné sur le plan d'association comme lot 16, mesurant 25 pieds de face à la rue Dryades sur 125 pieds de profondeur, numéros municipaux 2841-43 rue Dryades, étant un cottage double ayant 6 chambres de chaque côté.

4. Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Quatrième District, dans l'Ilet 284, borné par les rues Rampart, Saratoga, Sixième et Washington, désigné comme lot 16, mesurant 30 pieds de face à la rue Saratoga sur une profondeur de 120 pieds, numéros municipaux 2836-38 rue Saratoga, étant un cottage double ayant 4 chambres de chaque côté.

5. Un lot de terre avec bâtisses et améliorations, etc., situé dans le Quatrième District dans l'Ilet 332, borné par les rues Washington, Quatrième, Liberté et Howard, désigné comme lot 4, mesurant 30 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 127 pieds, 11 pouces et 5 lignes, numéro municipal 2315 rue Washington, étant un cottage simple avec 3 chambres.

6. Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations etc. dans le Quatrième District, dans l'Ilet 314, borné par les rues Quatrième, Troisième, Franklin et Liberté, désigné par le No 4, commençant 90 pieds de l'encoignure des rues Franklin et Quatrième et mesurant 30 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 127 pieds 2 pouces et quatre lignes. Numéros municipaux 2213-15 rue Quatrième étant un cottage double ayant 4 chambres de chaque côté.

7. Deux lots de terre dans le Quatrième District, dans l'Ilet 435, borné par les rues Première, Deuxième, Prieur et Johnson, désigné par les numéros 17 et 19, le lot 17 mesurant 31 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 126 pieds, 6 pouces le No 18 mesurant trente pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Deuxième sur une profondeur et face de la rue Prieur de 126 pieds, 6 pouces, plus ou moins, formant l'encoignure des rues Deuxième et Prieur.

8. Un lot de terre, avec améliorations, etc dans le Premier District, l'Ilet 530, borné par les rues Poydras, Lafayette, Prieur et Johnson, désigné comme lot 17, mesurant 30 pieds et 3 pouces de face à la rue Poydras, 29 pieds 11 pouces et 7 lignes dans le fond, 96 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot 16, et 95 pieds sur la ligne du lot 18. Numéros municipaux 2052-54 rue Poydras, étant un cottage double ayant 3 chambres de chaque côté.

9. Un lot de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le Premier District de cette ville, l'Ilet 500 borné par les rues Poydras, Lafayette, Prieur et Johnson, désigné par le No 15, mesurant 30 pieds et 3 pouces de face à la rue Poydras 30 pieds sur la ligne du fond, 98 pieds sur la ligne du lot 17 et 99 pieds 8 pouces et 4 lignes sur la ligne du côté opposé, numéros municipaux 2050 rue Poydras étant une bâtisse à deux étages ayant environ 12 chambres.

10. Un morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses dans le Quatrième District ilet 244 borné par les rues Rampart, Washington, Saratoga et Quatrième étant une moitié du lot 8, vers la rue Quatrième mesurant quinze pieds de face à la rue Sud Rampart sur 120 pieds de profondeur, numéro municipal 2723 rue Sud Rampart, un cottage simple ayant 3 chambres.

11. Un lot ou portion de terre avec toutes les améliorations, etc., dans le même District et tel que le ci-dessus, désigné par les lettres A et B, arpenté par George De Armas le 26 octobre 1906, le lot A mesurant 31 pieds de face à la rue Sud Rampart sur 120 pieds de profondeur, et le lot B mesurant 14 pieds de face à la rue Sud Rampart sur 120 pieds de profondeur, et le lot B mesurant 2725-27-29 rue Sud Rampart.

12. Un lot de terre, avec améliorations, dans le Sixième District ilet No 1—Fribourg, borné par les rues Pine, Elm, Lowerline et Magnolia désigné par le No 20, mesurant 30 pieds de face à la rue Lowerline sur 120 pieds de profondeur. Numéros municipaux 1017-19 rue Lowerline, étant un cottage double ayant 4 chambres de chaque côté.

Aussi vingt et une actions de la New Orleans Land Co., valeur au pair $10 chacune.

Vingt cinq actions de la National Realty Co., Ltd, valeur au pair $10 chacune.

Vingt cinq actions de la Third District Savings Bank and Trust Co., valeur au pair $10 par action.

Quatre vingts actions de la Colonial Bank and Trust Company.

Un lot de comptes-courants.

Conditions—Comptant pour les actions et comptes courants. Propriétés foncières. Une moitié en plus comptant, la balance s'il en a, en un et deux ans, à l'option des acquéreurs représenté par billet en billets, portant sept pour cent d'intérêt de la date jusqu'au paiement, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent d'hypothèques d'avocat en cas de poursuites. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1911.

C. C. Fritsche, avocat.

23 juil—23 30—août: 6 13 20 24

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR AU PLUS HAUT ENCHERISSEUR

E. H. Farrar vs St Louis, New Orleans Atlantic Canal and Transportation Company.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 97,150.

PAR DANZIGER & TESSIER C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

MARDI 22 AOUT 1911

à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan au plus haut enchérisseur, pour du comptant, en vertu d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour Division C, daté du 18 juillet 1911, dans la susdite affaire—

Toute la propriété mobilière et immobilière ci-dessus et toutes les franchises de la St. Louis New Orleans Atlantic Canal and Transportation Company et particulièrement la propriété suivante:

1° La franchise accordée par l'Etat de la Louisiane à la Mississippi and Mexican Gulf Ship Canal Company par acte No 116 de la Législature de l'Etat de la Louisiane de 1840, pour qu'elle fasse usage et améliore le Bayou Dupré dans la paroisse St-Bernard et même partie de son canal et le cours d'eau de Lac Borgne à la rivière Mississippi.

2° La franchise accordée par l'Etat de la Louisiane à Richard Stewart et ses associés par acte No 98 des lois de 1855 pour relier les eaux de la rivière Mississippi et du Lac Borgne par un canal à travers la paroisse de St Bernard, laquelle franchise fut vendue à la Mississippi and Mexican Gulf Ship Canal Company par Stewart et ses associés.

Toutes les franchises ci-dessus décrites ayant été vendues et étant devenues la propriété de ladite St Louis, New Orleans, Atlantic Canal and Transportation Company comme les concessionnaires de la Mississippi and Mexican Gulf Ship Canal Company.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente pardevant Scott E. Boer, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Richard Lyons, receveur.

21 juil—21 30—août 6 20 22

Louis C. Spear & Co

Maison Double à Deux Etages, Retirée de Trottoir.

No 2115 Promenade Carondelet, entre les rues Johnson et Galvez.

PAR LOUIS C. SPEAR & Co. Louis C. Spear, Encanteur — Il sera vendu à l'enchère publique, JEUDI, le 7 septembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, conformément à un jugement rendu le 2 juin 1911, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans Division E, dans la Succession de Julius Anderson, No 98,103, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No 270 borné par la Promenade Carondelet, les rues Johnson, Galvez et St-Pierre; ledit lot commence à une distance de 91 pieds 11 pouces et 7 lignes de l'encoignure de la rue Johnson et mesurant 30 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la Promenade Carondelet sur une profondeur de 175 pieds 10 pouces sur la ligne de côté la plus près de la rue Galvez et 171 pieds 5 pouces et 7 lignes sur la ligne vers la rue Johnson, et 30 pieds de 7 pouces et 2 lignes de l'arrière sur la ligne du fond. Acquis par le défunt Julius Anderson de Geo. Eika, le 27 avril 1903, par acte pardevant J. F. Meunier, notaire, enregistré dans le Bureau des Transferts 192, folio 327.

Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages avec véranda de la banquette, ayant galerie sur le devant et sur le côté, six quatre ou cinq chambres de chaque côté, lieu d'aisance et autres dépendances, aussi une grande cour sur le côté convenable pour le commerce de bois et de charbon.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication et de payer pour les taxes de 1911 et pour tous certificats. L'acte de vente devant être passé pardevant Ethelbred M. Stafford, notaire, en cette ville aux frais de l'acquéreur.

6 août—6 13 20 27—sept 3 7

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE

William F. Sherwood vs Henry Graham, et als

No 90 009—Cour Civile de District—Division B.

AU PLUS HAUT ENCHERISSEUR.

Trois Terrains de Valeur

Rue Irma, borné par les rues Lower Line, Pine et Ann.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd., Leonard L. Stern, Encanteur.—JEUDI, le 24 août 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne en vertu d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 20 octobre 1909, et le jugement signé en Cour ouverte le 26 octobre 1909, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Lowerline, Pine Irma et Ann, désignés comme lots Nos 14, 15 et 16 dans l'Ilet No 54, lesdits lots mesurant chacun trente pieds de face à la rue Irma, autrefois Louisa sur cent vingt pieds de profondeur formant le coin des rues Pine et Irma.

Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant Sidney F. Gautier, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd, Encanteurs.

23 juil—23 30—août 6 13 20 24

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT, paroisse d'Orléans, Division E—No 96,306. Interdiction de Anna Marquet.

JUGEMENT

Cette affaire ayant été présentée ce jour pour être jugée.

Présents: Chas. F. Claiborne, avocat pour la demanderesse.

Geo. J. Eliens, avocat nommé pour représenter la défenderesse.

Quand après avoir entendu les plaidoiries, témoignages et l'avoir, la cour étant d'opinion, pour les raisons ci-jour ordonnant maintenant, que la défenderesse, Anna Marquet, est mentalement incapable de prendre soin d'elle-même et de son patrimoine et d'administrer ses biens.

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y a lieu jugement dans cette affaire déclarant que la défenderesse, Anna Marquet est mentalement incapable de prendre soin d'elle-même et d'administrer ses biens et prononçant son interdiction; les frais de ces procédures devront être payés des biens de ladite défenderesse.

Jugement lu et rendu en cour ouverte le 25 avril 1911.

Jugement signé en cour ouverte le 1er mai 1911.

Signé: GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme:

J. G. LYNCH, Député Greffier.

6 août—6 10 15

VENTES A L'ENCAN, VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE

Bons Terrains dans le Troisième District pour bâtir.

Succession de Michel Gillise.

No 97,606—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL.—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 24 août 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté du 20 juillet 1911 de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

1° Deux certains lots de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes, dépendances et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 1546, autrefois l'Ilet No 116, borné par les rues Hope, Duels, St-Antoine et Annette, originellement désigné comme lots sous le No 12, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Annette sur une profondeur de 127 pieds, 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles.

2° Deux certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, prescriptions, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 1374, autrefois l'Ilet No 105 du Faubourg Marigny, borné par les rues Magistrat (maintenant Dorgenois), Law, St Antoine et Bagatelle (maintenant Bourbon) originellement désignés comme un lot sous le No 1, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St-Antoine sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Lesdits lots formant l'encoignure des rues St Antoine et Dorgenois.

Conditions — Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911, ci-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Vingt pour cent comptant requis au moment de la vente, l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant L. M. Graham, notaire, aux frais des acquéreurs.

C. C. Fritsche, avocat.

23 juil — 23 30—août: 6 13 20 24

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifique Librairie de Loi Bibliothèque, Coffre.

No 97 505—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet — MARDI, le 22 août 1911 à 11 heures A. M. il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 7 août 1911 par l'Hon. G. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée, au premier étage du No 325 rue du Camp coin de la Place Commerciale.

Rapports de la Louisiane 1er Martin à 125 Louisiane Rapports Martin, Benjamin & Slidell's Curiatie, Henne & Lonque's digest le code pratique de la Louisiane 39 volumes actes de la Législature, Chambers Encyclopedia rapports N. Y. 1 à 133, Wendell's Mass. rapports 1 à 26 1 jeu de rapports d'avocats annotés volumes 1 à 70 et 1 à 28 N. S digests et indexes, Southern reporter Vol. 1 à 15 et 24 à 30 law times reports Vol. 14 à 54 Jurisprudence de la cour de cassation 22 Vols à 32 Vols. Jurisprudence générale Johnston's Report N. Y. 36 Volumes de History Abbott 14 Vols, new 42 Vols City Director et autres ouvrages légaux et littéraires, lettre de cabinet bibliothèque, chaises, coffre fort en fer etc., tout d'après inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.

11 août — 11 13 20 22

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE DOUBLE,

Nos 1232-1234 RUE BURDETTE.

Succession de Mme Mary Woolson.

No 97,243—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. KERNAGHAN, encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, le 17 août 1911, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté du 10 juillet 1911 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Le joli cottage en brique double à un étage Nos 1232-1234 rue Burdette, contenant huit chambres à coucher, salle à manger, vestibule, chambre à bain, etc., avec toutes les améliorations modernes, y compris l'eau de la ville, système d'eau chaude, etc., de chaque côté, le No 4115 rue Dumaine loué à bail jusqu'au 30 septembre 1912 et le No 4117 rue Dumaine loué à bail jusqu'au 30 septembre 1911.

Deux jolis cottages doubles 3001-3 3005-07 rue Banks ceux de la rue Gayoso, et Sacondé et Palmyre, comprenant quatre chambres et chambres à bain de chaque côté, retirés de la banquette ayant galerie sur le devant grillage en fer, etc.

Dix (10) magnifiques terrains élevés dans le Gentilly Terrace sur la rue Alvar entre le canal Carnot et Monroe, rue Musique.

Un demi intérêt dans le Restaurant en voie de prospérité, 707 rue St Charles, près de la rue Girod, connu comme le "Conde's Restaurant".

Conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Div. C Cour Civile de District, daté et signé du 14 juillet 1911 dans l'affaire de la Succession de Mme Emma H. Eman No 98 870, je procéderai de vente à la propriété suivante, à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne le JEUDI 24 août 1911, à midi —

1. Un certain lot de terre, ensemble avec tous les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par la rue Dumaine, le boulevard Morgan, les rues Salomon et Hennessey et le vieux chemin de la Metairie maintenant l'avenue City Park, désigné par le lettre D sur un devis d'arpentage dressé par H. L. Zeindler daté du 15 avril 1904 et annexé à un acte d'achat par Henry Hoffman, d'après lequel devis ledit lot mesure trente quatre pieds onze pouces de quatre lignes sur une ligne oblique faisant face à ladite rue Dumaine par la profondeur suivante: cent vingt pieds six pouces sur la ligne la plus près du boulevard Morgan et laquelle divise ledit lot du fond des lots 33, 35, 37 et 39, et cent vingt pieds deux pouces et quatre lignes sur l'autre ligne de côté, laquelle divise ledit lot désigné par la lettre E, et trente pieds de largeur dans le fond.

2. Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Banks, Pramy, Gayoso et Sacondé, désignés par les Nos un et deux, dans l'Ilet No 634 sur un devis de E. Sergi, ingénieur civil, daté du 31 octobre 1895, lequel a été annexé à un acte passé pardevant Michel Gerson, ancien notaire, que le lot numéro un mesure huit cent trente et un pieds et quatre-vingt-dix lignes de face à la rue Banks et trente vingt pieds de profondeur, le lot No 1 formant le coin des rues Banks et Gayoso, lesquels lots sont subdivisés par des lignes existantes afin de donner au lot d'encoignure 29 pieds 7 pouces 2 lignes de face rue Banks, et au lot contigu 33 pieds 4 pouces 4 lignes de face rue Banks chacun sur 130 pieds de profondeur.

3. Dix lots sur le "Gentilly Terrace" mesurant chacun vingt cinq pieds sur cent dix-neuf pieds étant les lots cinq à quatorze inclusivement, dans l'Ilet trente-sept, faisant face à la rue Arts entre Clermont et le carré Monroe et à rue Musique.

4. Une moitié indivise d'un intérêt du Restaurant et commerce de buvette au No 707 rue St-Charles en cette ville, gérée par la raison sociale de Hoffman et Pearson, ensuite de la fonte de magasin, installation, meubles et effets dudit commerce.

Conditions—Pour la moitié de l'intérêt dans le Commerce de Hoffman et Pearson, connu comme le Restaurant Conde, au No 707 rue St-Charles, devant être payé du comptant. Pour les 4, 5 et 6 ci-dessus, l'acquéreur devant assumer le paiement de soixante dix billets dûs à la Gentilly Terrace Company, chacun pour la somme de cinquante dollars avec intérêt à six pour cent du 1er septembre 1909, payable en échéance le premier jour de chaque mois, commençant le 1er février 1911 et la balance devant être payée comptant, et pour la balance de la propriété foncière, à condition que les taxes en plus comptant, à l'option de l'acquéreur la balance s'il y en a, en billets de l'acquéreur en un et deux ans, avec intérêt payable sans frais de huit pour cent, de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par lien de vendeur et toutes clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes pour l'année 1911, en sus et en plus du prix de l'adjudication, les actes de vente aux frais de l'acquéreur devant être passés devant Harry L. Leonis, Jr. notaire, et l'acquéreur devant déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication avec

I. B. RENNYSON, Encanteur.

23 juil—23 30—août 6 13 20 24

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Juana Moen Gomez, veuve par premier mariage de Nicholas G. Lopez et épouse par second mariage de Jerosime S. Garcia.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 94,195 — Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire leurs droits dans les délais qui suivent la présente notification, les raisons s'ils en ont et peuvent en avoir pourquoi les comptes présentés par Bernard G. Carbajal, tuteur administrateur de cette succession, ne seront pas approuvés et homologués et les fonds distribuables conformément audit compte. Par ordre de la Cour.

THOMAS & CONSELL, Greffier — Foster, Miling, Brian & Saal, avocats.

3 août—3 7 12

Succession de Mme Annie Fisher.

Epouse de George W. Leery.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 97 726—Division D—Attendu que George W. Leery, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dans la succession de feu Mme Annie Fisher, épouse de George W. Leery, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles une ordonnance ne pourrait être rendue. Par ordre de la Cour.

CONWELL, Greffier — J. Arthur Charbonnet, avocat.

3 août—3 7 12

Willard & Eiseman

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE CATHERINE LANGE EPOUSE DE CHARLES FUGHT NO 96 082.

COTTAGE DOUBLE, AYANT DEUX ETAGES DANS LE FOND NO 833 AVENUE LAFAYETTE.

A L'ENCAN, A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, NO 311 RUE BARONNE, MERCREDI, LE 16 AOUT, A MIDI.

VENTE PAR WILLARD & EISEMAN—En vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, et adressé à Meyer Eisman encanteur nous vendrons à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, à midi, la propriété ci-après décrite:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par l'avenue Lafayette, les rues Urquhart, Port et Villeré, désigné comme le numéro trois et mesurant environ trente pieds de face à l'avenue Lafayette sur cent treize pieds de profondeur et mesurant environ trente pieds de face à la rue Urquhart, et environ trente pieds de face à la rue Port, et environ trente pieds de face à la rue Villeré